

Les partenaires de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de l'Outaouais ont confié le mandat à l'Observatoire du développement de l'Outaouais de documenter les pratiques d'entreposage, de transport et de distribution des aliments dans les circuits alimentaires de proximité en Outaouais et dans ses territoires. Cet objectif nécessite d'examiner les pratiques des entreprises agricoles, mais également celles des entreprises de transformation alimentaire et des OBNL impliqués dans les circuits alimentaires. Axé sur les besoins du milieu, ce portrait-diagnostic contribuera à produire des résultats qui vont guider les partenaires et influencer les actions dans les territoires concernés. Comme les données sur les activités de transport et d'entreposage sont quasi inexistantes, le portrait-diagnostic s'appuie sur la réalisation d'une enquête terrain d'envergure qui a rejoint 82 entreprises et 27 OBNL entre février et mars 2023. Voici un résumé de l'étude qui s'appuie principalement sur la section 4 qui présente les principaux constats tirés des résultats et des pistes de réflexion sur les solutions possibles.

Constats 1 : L'ampleur des activités de transport et d'entreposage

- 69,9 % des entreprises possèdent un entrepôt et 15,7 % estiment qu'ils en auront besoin d'ici 5 ans alors que 56 % des OBNL possèdent un entrepôt au sein de leur organisme et 28 % estiment qu'ils en auront besoin d'ici 5 ans.
- La capacité de stockage des entreprises ayant répondu à l'enquête totalise 422 881 pi³ (11 976 m³). Cette superficie représente l'équivalent de 441 chambres standards. En projetant les données recueillies à l'échelle de la région, nous estimons la capacité de stockage à 1 419 321 pi³ (40 196 m³) ou 1 478 chambres standards. La capacité de stockage des OBNL ayant répondu à l'enquête totalise 19 834 pi³ (562 m³). Cette superficie représente l'équivalent de 21 chambres standards.
- Les entreprises qui ont participé à l'enquête effectuent en moyenne 312 livraisons par mois à domicile chez leurs clients, 360 déplacements pour distribuer leurs produits aux différents points de vente et la majorité fait des déplacements pour les activités d'approvisionnement.
- Du côté des OBNL dans les circuits alimentaires, même si Moisson Outaouais chapeaute une grande partie du transport pour l'approvisionnement en denrée, 53,8 % font des activités de transport pour s'approvisionner en denrées et 39,1 % livrent des denrées ou des repas à l'extérieur de l'organisme. Les OBNL qui ont participé à notre enquête effectuent 376 déplacements par mois pour ramasser ou distribuer leurs denrées (incluant les activités de Moisson Outaouais.)
- L'espace est rarement utilisé au maximum et certains voyages se font souvent à vide : 80,5 % d'espace inutilisé dans les véhicules des entreprises qui reviennent pour livrer les produits; 72 % d'espace inutilisé dans les véhicules des OBNL qui quittent pour aller chercher les denrées.

Constat 2 : des activités réalisées de façon individuelle

- À l'exception des activités d'approvisionnement en denrées réalisées par Moisson Outaouais, il y a peu de collaboration pour réaliser les activités d'entreposage et de transport des produits. En général, les entreprises et les OBNL réalisent ces tâches en solo.

Constat 3 : La complexité de ces activités

- D'apparence simple au premier abord, les activités d'entreposage et de transport se révèlent fort complexes en réalité. Il s'agit certes de l'un des principaux facteurs qui expliquent que ces activités se font en majorité de façon individuelle. La complexité et le temps qu'il faut consacrer pour mettre en place des initiatives de collaboration sont d'ailleurs l'un des premiers freins identifiés par les entrepreneurs pour y participer.
- L'Outaouais a des défis particuliers dus à l'immensité du territoire, à la faible densité des entreprises et la distance, même en circuit court, que les entreprises doivent franchir pour distribuer leurs produits. Les entreprises sont dispersées sur le territoire tout comme les points de vente. Chaque produit est spécifique (conservation, température, etc.).

Constat 4 : Accroissement de ces enjeux dans le futur

- Plusieurs tendances nous indiquent que ces activités augmenteront dans le futur. Il y a un essor des entreprises qui commercialisent leurs produits en Outaouais et, parmi celles qui sont déjà en place, plusieurs souhaitent augmenter leur production et élargir leur marché dans les années à venir. La hausse des besoins en matière de sécurité alimentaire entraînera aussi une augmentation des besoins pour l'entreposage et le transport dans les OBNL.
- Plusieurs espaces d'entreposage dans les OBNL sont utilisés au maximum de leurs capacités. D'ailleurs, 46,7 % des OBNL refusent des denrées parce que leur espace d'entreposage est insuffisant ou encore inadéquat. 63 % des répondants de l'enquête souhaiteraient agrandir ou se doter d'un espace pour congeler les denrées dans les prochaines années. Mais les besoins pour les autres types d'entreposage sont également importants : 48 % des OBNL ont mentionné un besoin pour un espace de stockage à température ambiante et 59 % pour un stockage réfrigéré.
- 28 % des entreprises de l'enquête souhaiteraient agrandir ou se doter d'un espace réfrigéré dans les prochaines années, comparativement à 25 % pour l'entreposage congelé et 24 % pour un espace à température ambiante. En projetant les données recueillies de l'enquête à l'ensemble des entreprises de l'Outaouais, nous estimons la capacité de stockage souhaitée à $1\,953\,292\text{ pi}^3$ ($55\,318\text{ m}^3$), soit 556 chambres standards de plus que la capacité actuelle.
- Ces enjeux seront exacerbés par la difficulté de trouver des ressources humaines pour les réaliser et par les besoins de réfrigération qui sont également de plus en plus importants.

Quelques pistes de réflexion pour optimiser les activités de transport et d'entreposage

En nous appuyant sur les données de l'enquête et la revue de littérature, nous proposons quelques pistes de réflexion autant pour les entreprises et les OBNL qui font le même type d'activités et qui font face aux mêmes défis comme le révèle l'enquête.

Ces solutions sont presque toujours associées à des activités de coopération qui ont démontré ailleurs qu'elles permettraient réellement de réduire le temps et la charge de travail des entreprises et OBNL.

Outil de connaissance et de sensibilisation

- Ce portrait-diagnostic agit comme un premier outil de connaissance nécessaire pour développer une vision commune et sensibiliser à ces problématiques. Il serait possible d'aller plus loin en réalisant un réel outil synthèse de sensibilisation qui combinerait diverses informations utiles aux entreprises et aux OBNL : constats tirés de la présente étude, informations techniques sur l'entreposage et le transport, monétisation des coûts réels des activités de transport et d'entreposage, alternatives possibles pour l'organisation du transport et de l'entreposage et identification de bonnes pratiques, identification des retombées pour les entreprises et les OBNL.
- Il existe déjà des outils similaires dans d'autres organismes au Québec.

Incidatifs pour la mise en relation des acteurs et la mise en place de stratégies

- La mise en relation des acteurs pour partager l'information ou encore la création de groupes de travail sont reconnues pour stimuler la mise en place de solutions innovatrices adaptées au besoin.
- Un soutien financier pourrait être disponible pour favoriser les projets de coopération qui visent à optimiser les activités d'entreposage et de transport. L'enquête a révélé que c'est souvent le temps et le financement qui manquent aux entreprises et aux OBNL pour organiser le tout. Ce soutien permettrait à de petits groupes de s'attarder davantage à ces défis et de trouver une solution adaptée à leurs besoins. Cet incitatif est également directement lié au développement d'un système alimentaire durable.
- Comme les défis de la logistique ne sont pas spécifiques à l'Outaouais, la mise en place d'un programme pour soutenir ces initiatives à l'échelle du Québec serait certes pertinente.

Miser sur des initiatives existantes ou en devenir

- Une autre solution à privilégier et qui a été évoqué de différentes manières par les entrepreneurs et OBNL qui ont participé à l'enquête est de miser sur les initiatives ou les infrastructures existantes ou en devenir. À cet égard, des entreprises et des OBNL, déjà bien implantés dans le milieu, ont manifesté leurs intérêts pour développer des installations d'entreposage collectif. D'autres acteurs qui ont également une expertise dans la logistique du transport et de l'entreposage pourraient être mobilisés à divers moments, dans le cadre de la mise en place d'une initiative pour optimiser l'entreposage ou le transport.

Associer l'initiative au développement de nouveaux marchés

- À divers moments dans l'enquête, des liens sont faits par les entrepreneurs entre le transport et l'objectif d'accentuer la commercialisation des produits. Une autre étude récente sur la transformation alimentaire en Outaouais a d'ailleurs confirmé qu'un nombre élevé d'entreprises souhaitent accroître leurs ventes dans les prochaines années. Des projets qui permettraient d'organiser le transport afin d'alimenter un commerce ou un marché spécifique pourraient être envisagés.

- Les corridors commerciaux sont des facteurs importants à prendre en considération dans la mise en place d'un service de transport ou d'entreposage. Les cartes présentées dans cette étude présentent les principaux trajets effectués par les entreprises et les OBNL. Elles identifient des corridors commerciaux qui mènent principalement à Gatineau.

Plusieurs autres solutions pertinentes envisagées dans l'enquête

- Plusieurs autres types d'initiatives ont capté l'intérêt des entreprises et des OBNL dans l'enquête : la location d'un espace dans un entrepôt collectif à proximité ou encore dans un OBNL ou dans une entreprise privée; un service consistant à tisser des liens d'affaires entre les entreprises ayant besoin d'un service de transport; un service de livraison collectif structuré et périodique avec une camionnette et un chauffeur salarié dédié à l'ensemble du groupe; un service de location de véhicules et de camions réfrigérés; une plateforme Internet de covoiturage permettant d'identifier les opportunités de transport (aller et retour) pour la livraison des aliments; la mise en place d'un système de colivraison avec un nombre restreint de producteurs/transformateurs qui livrent tour à tour.
- L'intérêt est bien présent. Mais les freins pour y participer sont également importants. Ces freins peuvent être envisagés comme des facteurs à prendre en considération afin de susciter une meilleure adhésion aux initiatives collectives :
 - Simplicité et facilité d'utilisation pour économiser du temps.
 - Coûts d'adhésion et d'utilisation accessibles.
 - Fiabilité et disponibilité du service.
 - Certitude que la qualité du produit sera préservée et que les conditions de livraison seront respectées.
 - Prise en compte des différences organisationnelles entre les entreprises et des spécificités de leurs produits (durée de vie, contraintes réglementaires et sanitaires, etc.).